

Adresse de la société républicaine de Sucy-le-Peletier (Seine-et-Oise), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Sucy-le-Peletier (Seine-et-Oise), lors de la séance du 13 thermidor an II (31 juillet 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 10-11;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22472_t1_0010_0000_8

Fichier pdf généré le 09/07/2021

demander votre consentement. Nous n'avons pas le tems d'orner nos phrases d'autres apprêts que de ceux du sentiment. Vous êtes entourés de braves défenseurs, mais daignez joindre à eux nos frères d'armes calomniés par le général rebelle. Votre tems est précieux. Vous devinez les sentimens qui échappent à nos expressions. Nous attendons seulement votre décret, et nous le demandons avec instance.

MARCOTTE (*présid.*), DROUET, RAMEY (*secrét.*), DOULLÉ, ASSELIN, GIGAY, AUGER, DUPRÉ, GOIMBAUT, AUBRUN, RAMEY, CHERONNET, DUPREZ, J. GROBERT, COLLART, GARRIER, G. LANGLOIS, MARQUIS, autre LANGLOIS, FONTENAY.

e

[*La sté popul. et montagnarde de Soissons* (1), à la *Conv.*; *séance permanente du 11 therm. II*] (2)

Citoyens représentans

De toutes les conspirations qui ont menacé la liberté française, la plus perfide et la plus exécrationnelle a été découverte ! vous l'avez dévoilée et terrassée; vous avez encore une fois sauvé la patrie. Ces hommes qui, depuis 4 ans, s'étoient montrés les plus chauds amis du peuple, qui, depuis 4 ans, avoient capté les suffrages et les louanges de la nation entière, n'étoient donc que des hypocrites qui n'avoient usurpé notre confiance que pour nous assassiner plus sûrement ! quels dangers n'avons-nous pas courus ! ... les scélérats... ! ils étoient placés à la tête du gouvernement révolutionnaire, et ils vouloient rétablir la tyrannie ! plus perfides que les Catilina, les Néron et les Cromwel, ils ont réuni sur leurs têtes odieuses tous les crimes du despotisme (*sic*) le plus abhorré [;] ils ont été jusqu'à enchaîner la liberté de vos opinions. les traîtres sont découverts et démasqués; ils vont cesser de souiller le sol de la liberté.

A cette affreuse nouvelle, nos coeurs se sont électrisés, et, pénétrés de la plus vive indignation, nous nous sommes réunis en masse au sein de la société populaire, dont la séance a été déclarée permanente jusqu'à ce que les circonstances nous permettent de retourner dans nos foyers; nous nous y occupons de découvrir les fils de cette trame infernale, et nous députons vers vous des commissaires que nous chargeons de vous faire connoître les agens présumés, mais à coup sûr les protégés reconnus des *triumvirs*; ils vous apprendront en outre que ce sont ces mêmes hommes qui, depuis plus de 6 mois, ont exercé sur notre société les vexations les plus révoltantes; nous vous protestons, et nous chargeons les mêmes commissaires de vous protester, citoyens représentans, des sentimens de notre entier dévouement à la cause sublime de la liberté française, et de notre ferme résolution de deffendre la représentation

nationale tant qu'il restera une goutte de sang dans nos veines.

MARCHAND (*secrét.*), FLOQUET (*présid.*), BAUDOIN (*agent nat.*). [Suivent 93 autres signatures].

f

[*La sté républ. de Sucy-le-Peletier* (1) à la *Conv.*; *12 therm. II*] (2)

Citoyens représentans

Encor une fois vous avez sauvé le peuple français de l'abime profond où vouloient l'entraîner quelques intrigants scélérats, qui, s'enveloppant du manteau des vertus, n'avoient dissimulés si long-tems que pour mieux atteindre leur buts perfide. Et que prétendoient-ils donc, ces Cromwel modernes ? Redonner des fers à la France ? Vous reculez d'horreur à cette idée. Les républicains français ne se laisseront jamais asservir, ni par un roi, ni par un triumvir, ni par un dictateur, ni par aucune espèce d'aristocratie ou théocratie. ils veulent la démocratie, que vous avez fondée en leurs noms; et le courage que vous venez de montrer tout récemment et qui vous a caractérisé depuis le commencement de cette session, leur est un sûr garant de la solidité de ce gouvernement sublime.

Citoyens représentans, la société républicaine de Sucy-le-Peletier, dont chacun de ses membres auroit voulu vous faire un rempart de son corps, dans le danger imminent auquel vous avez échappé, vous félicite, par notre organe, de la victoire à jamais mémorable que vous venez de remporter.

Nous jurons de nouveau, en son nom, fidélité et attachement à la Convention nationale, respect et obéissance aux lois émanées d'elle.

Nous jurons avec tout le peuple français, de défendre tous et chacun des membres de la représentation nationale contre tous les lâches qui oseroient l'opprimer.

Nous regarderons toujours la Convention nationale comme le point central de ralliement de tous les bons citoyens;

Citoyens représentans, restez donc à votre poste, nous vous en conjurons, au nom de la patrie, jusqu'à ce que vous ayez terrassé tous les ennemis de la république, tant extérieurs qu'intérieurs. Nous applaudissons de tout notre coeur à la punition des traîtres, et nous répétons avec transport ces mots chéris : Vive l'égalité et la liberté, vive la République une indivisible et démocratique. Vive la Convention nationale.

LOMAT, DUFOUR, J. HURET, DAVID, MONET, DEBAY, F. PARNIER, CHAPONET, LAUZEIN, MARTIN, VAN DROMME, LEFEVRE, DECHANET, GOBERT, BUVRUCQ, LEDELIN, MIRET, BEAUGRAND, FOURNEUR, VASSÉ, VAUTIER, BOSSUAT, VALLÉE D., BIDAUT, TURIN, ANGRES, AUBEAU, MAULLOIN, LEMAIRE PAINE, VASSÉ, AUDINOT, CHENARD, N. TESTEVIDE, GUILBERT, D' HUIN [et 3 signatures illisibles].

(1) Aisne.

(2) C 314, pl. 1 258, p. 53; *Bⁿ*, 17 therm. (suppl¹); *J. Sablier*, n° 1 470 (cité sans nom de commune). Mention dans *J. Fr.*, n° 675; *Ann. R.F.*, n° 242.

(1) Distr. de Corbeil, Seine-et-Oise.

(2) C 314, pl. 1258, p. 48; *Bⁿ*, 17 therm. (suppl¹).

[Le président témoigne à toutes ces députations la satisfaction qu'éprouve la convention, de voir les bons citoyens se rallier à elle, à la paix de la patrie menacée. Il les invite à dire à ceux qui les ont envoyées, qu'ils n'ont vu après l'orage, que la paix, l'union et le bonheur] (1).

6

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais envoient l'extrait de leurs registres, par lequel on voit qu'ils ont juré de rester inviolablement attachés aux principes, à l'unité, à l'indivisibilité de la République et à la représentation nationale, à ne voir dans aucun temps les personnes, mais les principes et la chose publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Applaudissements*]

[*Arras, 11 therm. II*] (3)

Nous nous empressons de vous faire passer l'expression de nos sentimens sur les derniers événemens qui ont eu lieu à l'assemblée nationale. S. et F.

J. CAUBRIÈRE, BERTIN, DEMORY, BARTHÉ (?),
CHEVALIER, DUTET (*présid.*),
QUINGNART (*subs^t du secrét. g^{al}*).

Un membre fait part à l'assemblée des événemens affreux qui viennent de se passer à Paris, et, sur sa proposition, l'assemblée renouvelle le serment de rester inviolablement attachée aux principes, à l'unité, à l'indivisibilité de la République et à la représentation nationale, de ne jamais voir dans aucun tems la personne, mais bien toujours la chose publique, de poursuivre les traîtres, les conspirateurs, les ambitieux qui tenteroient, sous quelques formes que ce soit, de s'arroger une autorité liberticide, enfin de *vivre libre ou de mourir*. Arrête, en outre, qu'expédition du présent arrêté sera adressée sur le champ à la Convention nationale par un courier extraordinaire.

[*mêmes signatures*] (4).

7

Les canonniers de la section des Droits de l'Homme exposent qu'il est affligeant pour eux d'être soupçonnés et détenus, comme

(1) *J. Sablier*, n^o 1 470; *J. Paris*, n^o 578. Toutes les adresses ci-dessus portent la mention marginale : Mention honorable, insertion au bulletin.

(2) *P.-V.*, XLII, 278.

(3) C 312, pl. 1 239, p. 38 et 39; *Bⁿ*, 16 therm. (suppl^l); mention dans *J. Fr.*, n^o 675; *Ann. R.F.*, n^o 242; *C. Eg.*, n^o 713; *Ann. patr.*, n^o DLXXIX.

(4) Extrait des registres aux arrêtés de l'administration du département du Pas-de-Calais (séance publique du 11 therm. II.).

ayant voulu abandonner la représentation nationale; ils disent qu'ils ignoroient absolument ce qui se passoit, et qu'ils se sont rendus à l'instant à la voix du citoyen Bourdon (de l'Oise), représentant du peuple, lorsqu'il leur a intimé l'ordre d'investir les magistrats infidèles; ils attendent justice de la Convention nationale.

Renvoyé au comité de sûreté générale (1).

8

Les administrateurs du district de Corbeil (2) félicitent la Convention sur son énergie, et rendent hommage à la conduite que les Parisiens ont tenue le 9 thermidor.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Corbeil, 11 therm. II*] (4).

Citoyens,

Vous avez donc encore une fois sauvé la république.

Marchez, braves représentants d'un peuple libre; marchez d'un pas assuré, comptez sur les bras des hommes vertueux; la masse du peuple français est votre égide.

Les hommes qui, en feignant de servir leur pays, ne servent que leur ambition, sont autant de monstres qui croient avoir un parti dans le peuple. Non ! Ils n'ont qu'une faible masse de complices étrangers. Vous seuls avez un soutien, et ce soutien est invincible : c'est la raison et la vertu.

Vos superpes (*sic*) plans de campagnes font frémir et fuir les despotes coalisés parce que le soldat républicain est là, et les phalanges sont une partie du peuple.

Vos plans dans l'intérieur sont marqués au même coin de sagesse. Comptez sur les mêmes succès; le peuple est là, et n'écouterà que vos décisions.

Braves Parisiens, fidèles républicains dignes d'un si beau nom, encore une fois vous avez prouvé à l'Europe étonnée que, malgré les intrigues de Cobourg, l'or de Pitt, et les machinations de leurs complices liberticides, vous savez vous rallier au besoin autour de la représentation nationale, et ne jamais dévier du chemin de l'honneur.

Maintenez, citoyens, les rênes du gouvernement dans les mains de nos représentants fidèles. Faites respecter ce centre de l'autorité et du bonheur national et comptez que vous aurez pour vous tous les bras vertueux. Que la Convention parle, et nous saurons vous faire un rampart de nos corps.

(1) *P.-V.*, XLII, 278.

(2) Seine-et-Oise.

(3) *P.-V.*, XLII, 279. *Bⁿ*, 14 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 353.

(4) C 312, pl. 1 239, p. 36.